

AVIS PUBLIC

AVIS DE CONSULTATION ÉCRITE

Projet de résolution sur le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation relatif à l'immeuble situé au 1, chemin de la Côte-Sainte-Catherine

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux personnes intéressées:

QUE le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a adopté, aux termes de sa résolution CA20 25 0062 lors de la séance ordinaire du 9 mars 2020, un projet de résolution en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (2003-08)*.

QUE ce projet de résolution vise l'autorisation du remplacement de composantes architecturales sans reprendre l'ensemble des composantes d'origine, sur un bâtiment résidentiel situé au 1, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

QUE conformément à l'arrêté ministériel n° 2020-033 une séance de consultation écrite sera tenue du 10 au 25 juin 2020.

PRENEZ AVIS ÉGALEMENT que toute personne intéressée peut soumettre ses commentaires au plus tard le 25 juin 2020 à même le formulaire sur le site Internet de l'arrondissement : <https://montreal.ca/articles/urbanisme-consultations-ecrites-de-juin>

Ou par courrier: Arrondissement du Plateau-Mont-Royal
201, avenue Laurier Est, 5^e étage
Montréal (Québec) H2T 3E6
À l'attention de Louise Depelteau

* Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le 25 juin pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

DOCUMENTATION

La documentation afférente au projet est disponible sur le site Internet de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Fait à Montréal, le 9 juin 2020

Le secrétaire d'arrondissement,

Claude Groulx